



Litige universitaire remboursement de frais d'inscription

Par **attar**, le **30/09/2009** à **17:14**

Bonjour,

Je suis étudiante et l'année dernière a eu lieu un litige avec mon université. J'ai dû payer 1200 euros de frais d'inscriptions (pour une année de cursus intégral en Israël (Erasmus mais en dehors de l'Europe) et à cause d'une erreur entre l'accord en français et l'accord en hébreu entre les deux universités, je me suis trouvée obligée de payer ou de devoir rentrer en France et perdre un an d'université. Personne ne veut me rembourser jusqu'à aujourd'hui. J'ai été ballotée d'un service à un autre. Tout le monde se renvoie la balle. Je voudrais leur intenter un procès. Comment procéder sachant que je ne pense pas avoir les moyens de me permettre les honoraires d'un avocat?

merci

gaelle au 06 14 41 08 36

[[Modifier mon message](#)] [[Supprimer](#)]